

Tournoi de Pays de Bitche TT 2026

Tableaux & horaires

Tableau	Horaire / Catégorie	Tarif
A	12h30 - Toutes catégories	6€
B	10h00 - Non classé jusqu'à 1099 pts	6€
C	11h00 - Non classé jusqu'à 799 pts	6€
D	10h00 - Non classé jusqu'à 599 pts	6€
E	09h00 - Loisirs (12 ans et +)	6€
F	09h00 - Jeunes -11 ans	6€
G	11h30 - Handicap	6€
H	14h00 - Doubles (3000 pts max par double)	6€ par double

Inscription

Le tarif de l'inscription est de 6€ par joueur pour les tableaux A-G et 6€ pour la paire pour le tableau H.

L'inscription se fait uniquement en ligne, sur la plateforme sécurisée HelloAsso, accessible depuis la page d'accueil du site internet du club (<https://www.pingaptitred.net>).

Le paiement peut se faire de deux manières : directement sur la plateforme HelloAsso par carte bancaire, ou sur place le jour du tournoi. Si le paiement sur place est préféré, il est nécessaire de le mentionner directement en complétant le formulaire d'inscription sur la plateforme HelloAsso. Si des difficultés sont rencontrées lors de l'inscription en ligne, il est possible de contacter le président du club Mr Bruno MULLER après 17h par téléphone ou SMS au 06 75 52 19 88.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 24 octobre 2026 à midi.

Règlement

Article 1

Le club Pays de Bitche TT organise le dimanche 25 octobre, sur 16 tables, un tournoi de tennis de table non-homologué à la salle socioculturelle de Petit-Rederching, rue du Chef Cordary.

Les joueurs allemands sont admis au tournoi.

Article 2

Le classement pris en compte sera celui du début de la phase 1 de la saison 2026-2027.

Article 3

Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans deux tableaux simples maximum. Il pourra également participer au tableau double.

Article 4

Le pointage se fera au moins une demi-heure avant le début du tableau.

Article 5

Chaque partie se jouera au meilleur des cinq manches et selon les règles de la FFTT, excepté le tableau G (Handicap) (cf article 6).

Article 6

Les tableaux A-F se joueront en deux phases : une phase de poules et une phase de tableau à élimination directe. Les formules seront déterminées en fonction du nombre de joueurs dans chaque tableau.

Le tableau G (Handicap) se jouera en une seule manche de 33 points avec 2 services alternés par joueur.

Le handicap sera de 2 points par classement avec un maximum de 20 points d'écart. Par exemple, un joueur classé 5 avec 550 points débutera à 16 à 0 contre un joueur classé 13 avec 1350 points.

Le tableau H (doubles) est limité à 3000 pts maximum par paire de double. Il se jouera en une phase de tableau à élimination directe.

Article 7

L'arbitrage sera assuré par les joueurs. Le juge-arbitre sera Mr. HEYMANN Christophe, assisté de Mme LUX Rose. Leurs décisions seront sans appel.

Article 8

La tenue et l'esprit sportif sont de rigueur.

Article 9

Les balles sont à fournir par les joueurs.

Article 10

L'association Pays de Bitche TT décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire dans la salle des sports ainsi que tout accident, perte ou vol en dehors de la salle des sports.

Article 11

De nombreux lots, coupes , bons d'achat, ou médailles récompenseront les 3 meilleurs joueurs de chaque tableau.

Article 12

Une restauration et une buvette seront assurées tout au long de la journée. Il est interdit de manger et de boire dans les aires de jeu.

Article 13

La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.